

**Recrute**  
**Un Projectionniste/Médiateur (h/f) à temps complet**  
**pour la salle de cinéma du**  
**« Théâtre Cinéma Jean Carmet »**  
**Cadre d'emploi des adjoints techniques, catégorie C**  
**Remplacement congé maternité**

La Communauté de Communes du Pays Mornantais (Copamo) est située dans le département du Rhône à 25 km au Sud-Ouest de Lyon. Elle est composée de 11 communes représentant 30 000 habitants. A l'interface entre le rural et l'urbain, entre Monts du Lyonnais et deux grandes agglomérations (Lyon et Saint-Etienne).

Le service Culturel de la COPAMO a pour mission d'animer le Théâtre Cinéma Jean Carmet (TCJC) composé d'une salle de spectacle de 300 places et de cinéma labellisée art et essai, (800 séances/an, 30 000 entrées). La programmation se veut éclectique, pluridisciplinaire, populaire, exigeante et divertissante, toutes disciplines artistiques confondues, et accessible à tous (tout public, jeune public, familiale, amicale, grand public).

Au sein du Théâtre Cinéma Jean Carmet, l'équipe cinéma est composée d'un responsable de la programmation à mi-temps, d'un projectionniste référent technique à mi-temps et de trois projectionnistes-médiateurs.

---

Les missions principales s'articulent autour de deux volets :

- la projection d'une partie des séances annuelles (1 week-end/mois en moyenne) et de toutes les séances relatives aux événements de médiation selon un calendrier établi mensuellement et en adéquation avec la programmation.
- l'impulsion, la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des actions de médiation cinéma notamment / en partie en binôme avec le 2e projectionniste/médiateur. Coordination des festivals cinéma jeunes publics et plus ponctuellement des événements « passerelles » liés au spectacle vivant.

↳ **LA PROJECTION**

Le/la projectionniste se trouve en situation de responsabilité et d'autonomie pendant l'ensemble des séances de cinéma dont il/elle est en charge.

A ce titre, il/elle :

Veille au bon déroulement technique des séances et assure un suivi des show et planification sur ses heures de projection ; Préparation, chargement, et projection des DCP ; Demandes de copies sur les séances jeune public et événements, ponctuellement demandes de KDM.

Met en œuvre et veille sur le bon déroulement public des séances et notamment :

- veille à la mise opérationnelle de la salle ;
- accueille, informe le public et en organise la bonne circulation ;
- assure le contrôle billetterie et le placement public lorsque nécessaire ;
- veille à la sécurité des personnes et des biens.

Se tient en vigilance quant au bon état de marche et à la propreté de la salle, de la cabine de projection et du parc de matériel.

### ↳ **LA MEDIATION**

Le médiateur/la médiatrice aura en charge l'ensemble des actions périphériques à la programmation cinéma. Force de proposition il/elle les impulse, les coordonne, les met en œuvre et en assure le suivi ainsi que le bilan en lien avec le programmeur cinéma.

A ce titre, il/elle sera amené/e à intervenir :

#### **Autour de la programmation tout-public :**

- optimisation de l'accueil ;
- participation aux rencontres de réalisateurs, débats... ;
- promotion et participation à la programmation des rendez-vous événementiels de type Toiles des Mômes, Festival Télérama, Festi'vache, La Caravane des cinémas d'Afrique... ;
- organisation d'événements thématiques : Hommages, Cartes-blanches, événements nationaux et locaux en transversalité avec les partenaires du territoire ;
- organisation éventuelle d'installations, expositions, performances ;
- lien avec les partenaires et interface des projets transverses : « passerelle cinéma / spectacles », « de l'écrit à l'écran »...

#### **Autour de la programmation jeune-public :**

- développement et programmation des ciné-concerts-tartines et ciné-goûters ;
- gestion et programmation des animations au cœur des 4 festivals jeune-public en binôme avec l'autre projectionniste/médiateur ;
- Gestion des temps forts jeune public.

#### **Autour de la programmation scolaire, en binôme avec le 2<sup>e</sup> projectionniste / médiateur :**

- Elaboration des pistes pédagogiques et valorisation des supports pédagogiques préexistants ;
- Accueil des établissements ;
- Visites de cabine, analyse filmique, ateliers, présentation de séances...

#### **Education à l'image :**

- Création, mise en œuvre et animation d'ateliers auprès des établissements scolaires du territoire en binôme avec le 2<sup>e</sup> projectionniste / médiateur ;
- Coordination des ateliers menés par des prestataires, le cas échéant.

### **Education artistique et culturelle :**

- Prospection, coordination et mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la CTEAC (Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture).

### **Sur le volet administratif, le médiateur sera amené à**

- Réaliser des bilans et demandes de subvention pour l'appel à projet médiation auprès de la Région ;
- Réaliser des bilans auprès des partenaires pour les projets menés dans le cadre de la CTEAC.

**Auprès de l'ensemble des partenaires :** prospection, mobilisation, dynamisation des partenaires locaux, départementaux et régionaux, participation aux réunions de réseaux, référent des dispositifs tels que le Pass' Région...

### **Compétences et savoir-être attendus :**

- Connaissances et appétences dans le domaine du cinéma,
- Goût et sens de l'accueil et du travail en équipe,
- Force de proposition et prise d'initiative, autonomie,
- Aisance orale et relationnelle, pédagogie et diplomatie,
- Autonomie, rigueur, ponctualité,
- Connaissances en informatique indispensables,
- Permis B indispensable.

Des formations à l'utilisation du matériel et l'habilitation électrique pourront être proposées.

### **Spécificités du poste :**

Cycles de travail organisés par roulements au sein de l'équipe. Travail en soirée, week-end (moyenne d'1 week-end / 3), jours fériés.

Annualisation du temps de travail pour tenir compte de la programmation et des événements.

Déplacements sur le territoire de la Copamo

**Rémunération** : grille indiciaire des adjoints techniques + régime indemnitaire (RIFSEEP).

**Avantages** : Collectivité adhérente au CNAS (Comité National d'Action Sociale) / Tickets restaurants / Participation de la collectivité à la garantie maintien de salaire et aux contrats de mutuelle labellisés

---

---

**Emploi à pourvoir : 17/03/2025**

Dans le cadre de sa politique diversité, la collectivité étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

**Contact** : Emilie LACHKAR, responsable des Ressources Humaines (☎ 04.78.44.72.40)

Lettre de motivation et C.V. à adresser au plus tôt :

**Monsieur le Président**  
**Communauté de Communes du Pays Mornantais**  
Le Clos Fournereau – 50 avenue du Pays Mornantais – CS40107 - 69440 MORNANT

E-mail : [ressources.humaines@copamo.f](mailto:ressources.humaines@copamo.f)

